



Tignes, le 05 juillet 2022

Mairie de Tignes

République Française
Savoie

BP 50 - 73321 Tignes Cedex

Tél. : 33 (0)4 79 40 06 40

Fax : 33 (0)4 79 06 35 46

e-mail : mairie@tignes.net

CONSEIL MUNICIPAL – CONVOCATION

Cher (e) Collègue,

Je vous informe que le Conseil Municipal de la Commune de Tignes se réunira

Le jeudi 21 juillet 2022 à 18 heures

en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie.
(Article L.2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

1^{ERE} PARTIE – FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE – VIE ECONOMIQUE

D2022-06-__ Concession de type délégation de service public pour la gestion des parcs de stationnement payants de la Commune de Tignes – Choix du délégataire

En vertu de l'article L.1411-7 du CGCT, les documents sur lesquels se prononce l'assemblée délibérante doivent être transmis quinze jours au moins avant sa délibération.

À cet effet vous trouverez ci-joint le rapport de présentation sur les motifs du choix du candidat, le projet de délibération, le projet de contrat de Concession de type délégation de service public pour la gestion des parcs de stationnement payants de la Commune de Tignes et ses annexes, les procès-verbaux de la Commission de délégation de service public et le rapport d'analyse de l'offre.

L'ordre du jour complété des informations et autres affaires délibératives présentées au Conseil Municipal vous sera transmis dans les délais légaux.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire,
Serge REVIAL

